

A Bruxelles Woluwe - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences de la santé publique**

Organisé par: **Faculté de santé publique (FSP)**

Sigle du programme: **ESP2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	4
Compétences et acquis au terme de la formation	4
Structure du programme	5
Programme	

ESP2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master en sciences de la santé publique s'adresse à des étudiants provenant d'horizons très variés et possédant souvent une expérience professionnelle.

Le master en sciences de la santé publique vise à renforcer les capacités des étudiants, titulaires d'un premier diplôme (bachelier ou master), à promouvoir la santé pour tous.

La santé ne consiste pas seulement en une absence de maladie mais elle entend aussi la qualité de vie, l'espérance de vie en bonne santé, la participation sociale, et la réalisation par chaque acteur de son projet individuel. Elle se définit à la fois objectivement et subjectivement.

Promouvoir la santé pour tous implique, d'une part, l'évaluation de la santé et de ses déterminants et, d'autre part, la planification, la mise en Œuvre et la gestion d'interventions au sens large (projets, programmes, services) destinées à préserver ou améliorer la santé. Cette double mobilisation entraîne l'étudiant sur les chemins de l'interdisciplinarité.

Le master reconnaît que les problèmes de santé concernent tous les âges de la vie : la population âgée mais aussi les plus jeunes ; les publics malades et bien-portants. De plus, les problèmes de santé se présentent différemment au Nord et au Sud, d'un groupe social à l'autre.

Les métiers de la santé publique

Le programme est conçu pour favoriser la construction et le développ.

- souhaitez un complément de formation en santé publique après un premier master; un programme allégé pourra vous être proposé;
- souhaitez exercer une fonction de leadership dans les différents domaines de la santé publique et l'organisation de soins de santé;
- souhaitez contribuer aux recherches en santé menées par un gouvernement, des ONG, des institutions de soins de santé ou des entreprises privées.

Votre programme

Le Master vous offre

- un enseignement centré sur la pratique de la santé publique ;
- l'articulation théorie/pratique grâce à de nombreuses activités d'intégration et à un enseignement par blocs matières ;
- l'acquisition de compétences transversales
- une formation interdisciplinaire dans les différents domaines de la santé publique ;
- un support au projet professionnel ;
- une grande diversité dans la constitution de votre programme, que vous choisirez en fonction du profil professionnel que vous souhaitez développer ;
- des horaires adaptés à la vie professionnelle.

ESP2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le master est un programme exigeant qui met l'accent sur la participation active de l'étudiant, sur son autonomie, sa capacité à résoudre des problèmes et l'acquisition d'habiletés essentielles à la pratique de la santé publique.

L'étudiant de la Faculté de santé publique s'investira dans une formation fortement polyvalente et multidisciplinaire à travers laquelle il sera amené à :

- définir la place de la santé publique, en tant que science et pratique, dans les champs de la santé et de la société,
- acquérir les notions nécessaires pour entamer une réflexion critique et personnelle sur la notion de santé, de déterminant de la santé, de choix et de priorité, de sélection des interventions pertinentes compte tenu des ressources disponibles, sur les enjeux de l'organisation des soins et services de santé pour l'individu et la société,
- mesurer sa responsabilité personnelle, en tant que professionnel de santé, dans la mise en oeuvre des activités destinées à promouvoir, maintenir et rétablir la santé de l'individu dans la communauté

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Exploiter de manière active et intégrée un corpus de savoirs pluridisciplinaires (connaissances, méthodes, modèles, cadres conceptuels) indispensables pour agir dans les différents domaines de la Santé Publique.

1.1 Démontrer une compréhension des concepts suivants, tant aux niveaux individuel que collectif et dans leurs interactions:

- état de santé,
- inégalités en matière de santé,

6.2 Utiliser/développer des habiletés de mobilisation, négociation, gestion de conflits et d'animation de groupes tout en conciliant/négociant les divers intérêts visant l'amélioration de la santé et du bien-être.

6.3. Argumenter, écrire ou agir en faveur d'une cause, d'une politique ou d'un groupe de personnes pour réduire les inégalités de santé, favoriser l'accès aux services de santé et promouvoir l'utilisation efficiente des ressources.

7. Identifier des actions ou des projets pour aider des personnes ou des groupes à faire des choix en santé et agir sur leur mode de vie et leur environnement.

Amener les personnes, dans le cadre d'une relation interpersonnelle ou dans un cadre collectif :

7.1. à développer des compétences réflexives et auto-régulatrices en lien avec des problématiques de santé personnelles ou collectives,

7.2. à engager des actions pouvant contribuer à la préservation ou l'amélioration de leur santé, et accompagner leur démarche, notamment en soutenant la motivation à des actions positives.

8. Intervenir efficacement et de résoudre des problèmes complexes dans le domaine de la Santé Publique.

Pour cela l'étudiant sera capable de participer activement:

8.1 A la description des implications des choix opérés en matière d'intervention, en particulier ceux s'adressant aux déterminants de la santé, y inclus les déterminants économiques, et à la recommandation ou au choix d'une piste d'action.

8.2 A l'élaboration d'un plan de mise en œuvre tenant compte des contraintes du contexte, notamment sociales, économiques, légales et éthiques.

8.3 A la mise en œuvre adaptative du plan, en gérant le risque et l'incertitude inhérents au contexte réel (économiques, social, légal, éthique).

8.4. Au management, au financement et à la gestion des programmes de santé, de développement des institutions ou des systèmes de soins de santé et à l'évaluation des interventions et des programmes (efficacité, équité, efficience, impact).

9. Développer des habiletés de leadership qui favorisent le développement des compétences, améliorent l'efficience et le bien-être du et dans le milieu de travail en inscrivant son action dans un cadre institutionnel à la fois porté et contraint par les objectifs des organisations et des parties prenantes.

9.1 Contribuer au développement d'une vision commune et de valeurs essentielles pour la planification et la mise en œuvre de politiques de santé et de démarches de soins dans les collectivités.

9.2. Situer son action dans une démarche stratégique et mobiliser les personnes, les équipes, l'information et les ressources, en interdisciplinarité et en tenant compte des principes éthiques de la santé publique.

9.3 Démontrer une habileté à renforcer les capacités communautaires et/ou institutionnelles par le partage des savoirs et du pouvoir.

9.4 Faire évoluer une situation, une communauté ou une organisation par des solutions innovantes et appropriées, tenant compte du contexte.

Au terme du master, tous les étudiants auront acquis les compétences des catégories 1 à 5: Sciences de la santé publique, Analyse, Apprentissage tout au long de la vie, Diversité et inclusion, et Communication.

En fonction de leur parcours et de leur expérience et de leur projet professionnel, les étudiants devraient acquérir au moins 3 des 4 autres compétences (catégories 6 à 9).

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

Options et/ou cours au choix [30.0]

Les options permettent de couvrir les différents métiers auxquels veut former le master en sciences de la santé publique.

- Une option centrée sur la **coordination et l'organisation du soin** au sein de réseau ou système locaux de soins.

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la coordination des soins et des systèmes de soins.

- Trois options couvrant différents domaines de la **promotion de la santé**:

- Comportements et compétences pour la santé
- Approche communautaire des politiques et programmes de santé
- Politiques et programmes en promotion de la santé

Ces options s'adresse07 s'adre:

				Bloc annuel	
				1	2
WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia Alvarez Irusta Nataly Filion Cécile Piron Thérèse Van Durme (coord.)	FR [q1] [27h+6h] [3 Crédits]  > English-friendly		X
WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter Hesbeen	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 		X
WSPIN2212	Approche systémique pour la gouvernance des soins de santé (UCLouvain)	Jean Macq	FR [q1] [24h] [3 Crédits] 		X
WFSP2254	Gestion des processus à l'hôpital	Frédéric Bielen Fabian Dehanne Carole Schirvel	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 		X
WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel	Pierre Meurens Laurianne Terlinden Sophie Thunus (coord.)	FR [q1] [40h+30h] [5 Crédits] 		X
WFSP2261	Fonction ressources humaines et relations de travail	Harmony Glinne-Demaret (coord.) Patrice Gobert	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 		X

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage:

- Effectuer un diagnostic communautaire, c'est-à-dire identifier les problèmes médico-sociaux prioritaires d'une communauté ou d'une population-cible, ainsi que les facteurs de santé qui les influencent.
- Concevoir, planifier, mettre en oeuvre et évaluer des programmes de santé communautaire pertinents par rapport aux problèmes sélectionnés, en s'appuyant sur la participation communautaire.
- Organiser l'information et communiquer tout au long de cette démarche avec les différents acteurs (pouvoir politique, population-cible, population, professionnels, responsables des structures de santé communautaire, autres institutions : hôpitaux, écoles, etc.).
- Assumer la responsabilité de la coordination des programmes de santé au sein d'une structure ou d'une région, et en gérer les ressources humaines, techniques et financières, afin d'assurer leur pérennité.

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊗ Née académique 2024-2025

Option politiques et programmes en promotion de la santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage:

- Former l'étudiant à une analyse critique des politiques touchant la santé publique et en particulier la promotion de la santé.
- Permettre à l'étudiant de se spécialiser dans un des domaines (ou champ, ou populations) de la promotion de la santé. Concernant les cours au choix, une séance d'informations est organisée en début d'année académique.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Option comportements et compétences pour la santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage : • Comprendre le rôle des compétences (fonctionnelles, psychosociales, émotionnelles) et de la littéracie dans la genèse des comportements à risque ou protecteurs en matière de santé. • Clarifier les valeurs qui sous-tendent différents types d'interventions visant des changements de comportements et/ou le développement de compétences dans le champ de la santé. • Argumenter le choix d'objectifs et de méthodes d'intervention et d'évaluation qui respectent et soutiennent l'autonomie des personnes dans leurs objectifs de santé. • Comprendre l'impact de différents modes et méthodes de communication sur l'autonomie des personnes dans leurs choix de santé (y compris les Technologies de l'Information et de la Communication-). • Pouvoir élaborer, argumenter et conduire une séquence éducative (individuelle ou de groupe), dans le champ de l'éducation pour la santé ou de l'éducation thérapeutique des patients. • Porter un regard critique sur son intervention pour en analyser les points forts et les limites, notamment en

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours)

Option management et développement organisationnel [15.0]

Les deux options concernant la gestion et le management des institutions de soins s'adressent aux professionnels de la santé qui

Option personne âgée et gériatrie [15.0]

Acquis d'apprentissage: • Décrire de façon approfondie le sujet âgé en santé ou avec problèmes de santé ainsi que des populations-type de personnes âgées dans le réseau de soins. • Adapter ses représentations et ses attitudes vis-à-vis des aînés et des pratiques gériatriques. • Intégrer les concepts et théories en gériatrie : fragilité et patient fragile, modèle du fonctionnement de l'organisation mondiale de la santé, dynamique du déclin fonctionnel et sa prévention, qualité de vie de la personne âgée, démarche

				Bloc annuel	
				1	2
WFSP2220	Approche communautaire de la santé (1 ^{re} partie)	William D'Hoore (coord.) Nathalie Thomas Bruno Vankelegom	FC [q1] [30h+25h] [7 Crédits]		x
WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia Alvarez Irusta Nataly Filion Cécile Piron Thérèse Van Durme (coord.)	FC [q1] [27h+6h] [3 Crédits] > English-friendly		x
WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter Hesbeen	FC [q2] [30h] [3 Crédits]		x
WFSP2262	Gestion stratégique des institutions de soins	Mathieu Louiset Frédéric Thys (coord.)	FC [q2] [40h+15h] [3 Crédits]		

Systèmes d'information géographique (SIG) en santé publique [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

o Séminaire au choix (3 crédits)

L'étudiant choisit un des séminaires suivants :

⊗ WFSP2201	Advanced methods in public health : seminar ■	Niko Speybroeck	EN [q2] [15h] [3 Crédits] 🌐	X
⊗ WFSP2203	Séminaire de recherche en économie de la santé ■	Sandy Tubeuf	FR [q2] [20h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X
⊗ WFSP2204	Séminaire de méthodes qualitatives avancées en santé publique ■	Isabelle Aujoulat (coord.) Alain Loute Olivier Schmitz Thérèse Van Durme	FR [q2] [20h+15h] [3 Crédits] 🌐	X

o Cours au choix (12 crédits)

L'étudiant choisit pour 12 crédits dans la liste suivante :

⊗ WFSP2202	Health survey methods ■	Stefaan Demarest Lydia Gisle Vincent Lorant (coord.)	EN [q1] [20h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ WFSP2200	Social network research: health and society ■	Vincent Lorant	EN [q2] [20h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ WFSP2218	Analyse longitudinale : régression linéaire, logistique et de Poisson ■	Annie Robert	FR [q1] [20h+20h] [4 Crédits] 🌐	X
⊗ WFSP2228	Revue systématique de la littérature, revue réaliste et méta-analyse ■	Annie Robert (coord.) Kiswendsida Clovis Sawadogo	FR [q2] [20h+10h] [3 Crédits] 🌐	X
⊗ WFSP2238	Advanced epidemiology ■	Niko Speybroeck	EN [q2] [20h+20h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ WESP2123	Principes des essais cliniques ■	Diego Castanares Zapatero Annie Robert (coord.) Xavier Stephenne (supplée) Françoise Smets	FR [q1] [20h+10h] [4 Crédits] 🌐	X
⊗ WESP2227	Scientific writing in health sciences and social approaches of health (quantitative and qualitative methods)	Séverine Henrard (coord.) Sophie Thunus Sandy Tubeuf	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ WESP2232	Epidémiologie génomique ■	Catherine Legrand Alexandre Persu Annie Robert (coord.) Miikka Vikkula	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X
⊗ WESP2234	Stratégies de la décision médicale	Andrea Penalzoza-Baeza Annie Robert (coord.) Kiswendsida Clovis Sawadogo	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X
⊗ WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia Alvarez Irusta Nataly Filion Cécile Piron Thérèse Van Durme (coord.)	FR [q1] [27h+6h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X
⊗ WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter Hesbeen	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X
⊗ LGEO1342	Systèmes d'information géographique (SIG)			

				Bloc annuel	
				1	2
⊗ LGEO2230	Géographie médicale et de la santé	Sophie Vanwambeke	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐		x
⊗ WSPIN2212	Approche systémique pour la gouvernance des soins de santé (UCLouvain)	Jean Macq	FR [q1] [24h] [3 Crédits] 🌐		x
⊗ LBIR2050A	Enjeux du développement durable et de la transition	Valentin Couvreur Nathalie Delzenne Valérie Swaen	FR [q1 ou q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐		x
⊗ WFSP2205	Séminaire avancé en économie de la santé		FR [q2] [24h+6h] [5 Crédits] Δ 🌐		x
⊗ LEPL2021	Innovation classes for transition and sustainable development	Benoît Macq Xavier Marichal (supplée Benoît Raucant)	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐		x

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Le complément de formation ajouté au programme de certains étudiants varie en fonction de leur parcours précédent : [voir conditions d'admission](#)

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme sera individualisé en fonction du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet de formation, à savoir, les options du master. Des dispenses et/ou remplacements de cours peuvent être obtenus avec accord du responsable du programme (formulaire au secrétariat). Voir le site : www.uclouvain.be/fsp où se trouvent également les horaires de cours.

● WESP1001

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

WESP2123	"Principes des essais cliniques" a comme prérequis WFSP2104 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
WESP2232	"Epidémiologie génomique" a comme prérequis WFSP2104 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
WFSP2200	"Social network research: health and society" a comme prérequis WFSP2102 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
WFSP2201	"Advanced methods in public health : seminar" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2104 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction) • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2202	"Health survey methods" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2104 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction) • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2203	"Séminaire de recherche en économie de la santé" a comme prérequis WFSP2103 ET WFSP2112 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2103 - Economie de la santé • WFSP2112 - Evaluation de programme en santé publique
WFSP2204	"Séminaire de méthodes qualitatives avancées en santé publique" a comme prérequis WFSP2106 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2106 - Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique
WFSP2210	"Système d'information sanitaire pour les services, la population d'un bassin de soins et les trajectoires des patients : dossier partagés, réseaux (e-health, réseau santé wallon, etc)" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé
WFSP2211	"Organisation et analyse de systèmes et réseaux locaux de soins : coordination des soins, case-management et réseaux de soins" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé
WFSP2212	"Initiation à la pratique de la coordination des soins et des systèmes de soins et stage en milieu médico-social" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé
WFSP2218	"Analyse longitudinale : régression linéaire, logistique et de Poisson" a comme prérequis WFSP2104 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction) • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2220	"Approche communautaire de la santé (1re partie)" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2221	"Approche communautaire de la santé (2e partie)" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2222	"Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2228	"Revue systématique de la littérature, revue réaliste et méta-analyse" a comme prérequis WFSP2104 ET WFSP2105

- WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
- WFSP2230** "Politique de santé" a comme prérequis WFSP2100
- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
- WFSP2238** "Advanced epidemiology" a comme prérequis WFSP2104 ET WFSP2105
- WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
- WFSP2241** "Comportements et compétences de santé : concepts et méthodes" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2242** "Interventions en éducation pour la santé" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2243** "Interventions en éducation thérapeutique du patient" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2244** "Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109 ET WFSP2119
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
 - WFSP2119 - Promotion de la santé, 2e partie
- WFSP2250** "Gestion financière des hôpitaux" a comme prérequis WFSP2113
- WFSP2113 - Gestion financière de base
- WFSP2270** "Gérontologie sociale" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2271** "Psychogériatrie: psychologie et psychopathologie de la personne âgée" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2272** "Vieillesse normale et épidémiologie du vieillissement pathologique" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2282** "Réinsertion et réhabilitation sociales" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2299** "Mémoire" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 ET WFSP2102 ET WFSP2103 ET WFSP2104 ET WFSP2105 ET WFSP2106
- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
 - WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé
 - WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2103 - Economie de la santé
 - WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
 - WFSP2106 - Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ESP2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^o cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^o cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Tous les bacheliers		Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tous les bacheliers		Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Tous les bacheliers		Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant
Bacheliers étrangers			

Ce master ouvre le droit aux « congé — éducation » payés.

PÉDAGOGIE

Le programme du master en santé publique est conçu pour favoriser au maximum la construction et le développement des compétences professionnelles des futurs cadres dans le champ de la santé.

Pour y tendre sont privilégiés les éléments suivants :

